

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

du 17 Janvier 2022

Exercice Septembre 2020 à Juillet 2021

Association Réseau Echanges Réciproques de Savoirs Alice Couzinet
Adresse 30 avenue Victoria 03200 VICHY

Lieu, Salle de la Mutualité, Bd de la Mutualité 03200 VICHY

Le 17 Janvier 2022 à 14 heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 14 Décembre 2021. L'assemblée est présidée par M. Achache Jean-Charles, président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 51 membres de l'association sur 98 sont présents ou représentés.

1. Présentation des membres du Conseil d'Administration et des candidats à l'élection
2. Rapport Moral et Financier
3. Perspectives 2022
4. Election et résultat des votes
5. Questions diverses

Compte tenu des règles sanitaires, le pot de l'amitié clôturant la réunion n'aura pas lieu.

Allocution de bienvenue :

M Achache Jean-Charles, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mme Marie Odile Coursol, Conseillère Municipale chargée des relations avec la municipalité et Mme Cacaly, représentante du quotidien La Montagne.

Il remercie les personnes qui ont oeuvré au sein du conseil d'administration et qui, pour raisons personnelles ou professionnelles ont quitté l'association : Mme Patricia Léger, Mme Maryse Gombaud et Mme Joëlle Ballot.

Il salue la mémoire de Mme Jacqueline Coliac qui nous a quittés.

En conséquence, M. Achache présentera le rapport moral et financier de l'exercice.

Il présente les excuses de Mme Andrée Despéronnet qui ne peut être présente à cette AG.

Rapport moral du Président

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé

L'année 2020 a été très perturbée par la Covid. Cette situation a empêché de mettre en place quelques animations habituelles (Découverte des Ateliers, Marché de Noël...).

Le nombre d'adhérents a fortement diminué et les ressources de l'association en ont subi les conséquences.

Il a fallu adapter le planning des activités en fonction des événements et décisions règlementaires face à l'épidémie du Covid.

Le refus du vaccin, la crainte de la maladie et les contraintes mises en place (Confinement, couvre-feu..) font parties des causes de la baisse des adhérents.

Bravo aux personnes qui se sont cependant investies pour poursuivre l'action de l'association.

Merci à nos 2 jeunes en service civique qui ont pu aider dans le domaine de l'alphabétisation.

Merci à Mme et M. Montet qui, grâce à la confection de leurs confitures, ont permis à l'association de trouver quelques ressources supplémentaires.

Vote du rapport moral

Après discussion et constat que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M Achache demande s'il y a des questions et si le rapport moral présenté est adopté.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapports et compte-rendu financier

M Achache reprend des éléments cités précédemment concernant la baisse des adhésions et l'impact sur les résultats de l'association. Le bénéfice net s'élève à 897.31€, somme qui tient compte de 2 subventions exceptionnelles obtenues :

BOP 104 : 2000€ et Mairie : 800€ qui en raison du versement apparaîtront sur le prochain exercice et de 2 virements du compte sur livret sur le compte de dépôt : 4000€.

La présentation des résultats a été visualisée par des graphiques projetés reprenant la répartition des charges et recettes de l'exercice écoulé ainsi que ceux des résultats à ce jour.

Il ressort :

..... Les charges et le loyer absorbent la totalité des recettes enregistrées par les adhésions.

A celles-ci s'ajoutent les dépenses d'Internet, l'électricité et le Gaz. Ce dernier poste est un gouffre pour l'association dont le local est très mal isolé.

Enfin, comme pour cette année, nous payons une taxe d'habitation (880€ en 2021 et 916€ en 2022). Nous cherchons à comprendre la raison de cette imposition et tenterons de trouver un abonnement internet moins élevé.

Au jour de l'assemblée, l'association dispose de 5800€ sur son livret. En considérant que le loyer est actuellement de 540€ (environ), le seul livret nous permettra de couvrir 10 mois de location. Mais encore faut-il gérer les autres charges !

Quels moyens :

- .Obtenir un local gratuit
- Toucher une subvention annuelle
- .Trouver des solutions pour diminuer les charges actuelles (2 abonnements ont déjà été annulés).
- .Augmenter l'adhésion à la rentrée prochaine : une proposition d'augmentation de 5€ est évoquée, faisant passer la cotisation de 45 à 50€.
- .Acquérir un local mais : il faudrait une caution (la Mairie ?), et remboursement du prêt.
Par simulation, cette augmentation de 5€ sur nos 100 adhérents actuels représentent 500€ qui approximativement représentent 1 mois de loyer. A la majorité des voix, cette augmentation s'appliquera dès Septembre 2022.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

Le président relance le besoin d'un local gratuit. Cette question a souvent été posée aux représentants de la municipalité, question qui ont amené les réponses suivantes de la part de Mme Coursol :

- *Pas de local disponible,*
- *Peu d'espoir d'obtenir une subvention*
- *Demander l'accès à la maison des associations*
- *Utiliser la salle de la Mutualité.*

Le président répond que ces propositions sont sans valeurs.

La salle de la Mutualité, éloignée, pourrait peut-être servir mais sa situation risque de poser problème. Il faudrait l'utiliser tous les jours.

.....La Maison des associations : chaque jour nous avons plusieurs activités. Combien faudrait-il de salles pour répondre à nos activités ?

Dans ce contexte morose, le Président souligne cependant, qu'à ce jour, l'association enregistre les inscriptions de nombreux nouveaux adhérents ce qui est encourageant.

Décharge au trésorier

Monsieur Achache remercie l'assistance et demande s'il y a des questions et si le rapport financier est adopté. Pas de remarques, donc celui-ci est adopté à l'unanimité.

Election du nouveau conseil d'administration

Monsieur Achache informe de l'absence de nouveaux candidats et que l'élection doit permettre à Mme Seuvre et Mme Crochet d'entrer officiellement au Conseil d'administration, celles-ci ayant été cooptées suite à l'annulation de l'AG qui devait se tenir en Novembre 2021.

Le vote de l'assemblée a lieu, à bulletins secrets, sous la surveillance d'un bureau de vote composé de Mme Seuvre et Mme Crochet.

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants.....51
- Nombre de bulletins blancs et nuls..... 0
- Nombre de bulletins valables51

Ont été déclarés régulièrement élus :

1. M Achache Jean-Charles , né le 27 Avril 1950 à Oran (Algérie) demeurant 53 allée des Ailes à Vichy. de nationalité Française, 51 voix.
2. Mme Despéronnet Andrée , née le 23 Février 1931 à demeurant 26 rue Maréchal Foch à Vichy. , de nationalité Française..... , 51 voix.
3. Mme Jardino Mireille , née le 04 Octobre 1950 à Bône (Algérie) demeurant 53 allée des Ailes à Vichy. , de nationalité Française..... , 51 voix.
4. Mme Seuvre Brigitte, née le 14 Février 1957, àdemeurant 31 rue de Paris à Vichy. , de nationalité Française, 51 voix.
5. Mme Crochet Jeanine, née le 21 Mai 1953, àdemeurant 99 rue Jean-Jaurès à Vichy, de nationalité Française51 voix.

M Achache rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

Fixation du taux des cotisations

M Achache rappelle que les cotisations annuelles sont actuellement de 45€ pour les membres actifs et de 10€ pour les membres apprenants en alphabétisation. Compte tenu des importantes dépenses évoquées précédemment la cotisation passera à 50€ pour les adhérents et 10€ pour les apprenants à compter du prochain exercice (Septembre 2022)

Divers

Les questions ont tourné autour des problèmes financiers évoqués auparavant.

Perspectives :

- Garder le lien avec nos anciens et nouveaux adhérents.
- Relancer l'activité (1 repas par trimestre sera proposé)
- Gérer la trésorerie
- Historique de l'association

Mme Jacqueline Ricordel retrace la création de notre réseau créé le 16 Novembre 1992 par Alice Couzinet

- Les 30 ans de l'association :

Mme Jacqueline Ricordel présente le travail de la commission mise en place et pour laquelle nous attendons de nouveaux volontaires.

Date retenue : du 16 au 18 Novembre 2022 à la salle de la Mutualité.

Des idées ont été évoquées. Une prochaine réunion aura lieu le 12 février 2022 au siège de l'association pour poursuivre les travaux.

Nous attendons toutes les bonnes volontés.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M Achache déclare la séance levée, le pot de l'amitié ne pouvant pas être offert (règles sanitaires obligent) à 15 heures 15.

Fait à Vichy

Le 21 janvier 2022

Le président

La secrétaire